

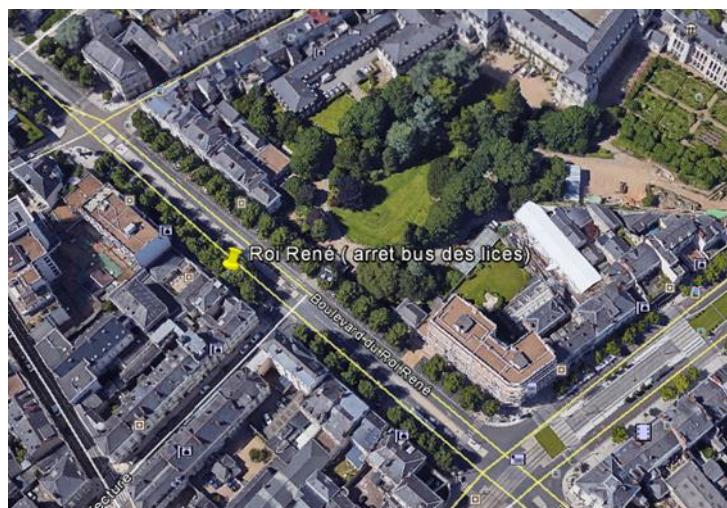
Surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération d'Angers

Niveaux enregistrés sur le site du trafic du Roi René en novembre 2019

Contexte

Afin d'être conformes aux préconisations européennes (directives 2015/1480/CE et 2008/50/CE) et nationales (arrêtés ministériels du 21 octobre 2010 et du 19 avril 2017), le Programme Régionale de Surveillance de la Qualité de l'Air 2016-2021 élaboré par Air Pays de la Loire et validé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire prévoit l'installation d'une station de mesures fixes à proximité de voies circulation (site de trafic) dans l'agglomération angevine.

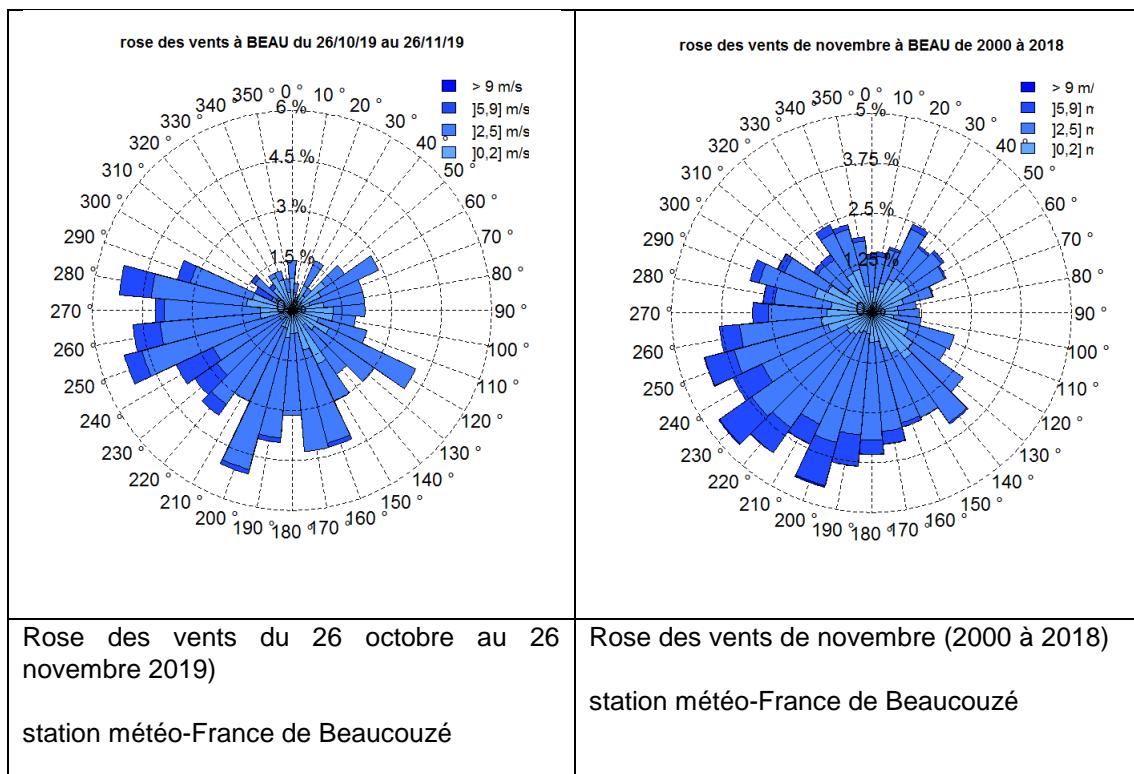
Dans ce cadre, en accord avec la Collectivité, Air Pays de la Loire a installé un laboratoire mobile au 52 -54 boulevard du Roi René en attente de l'installation d'une station définitive.



Des mesures en continu de dioxyde d'azote (NO₂) et de poussières inférieures à 10 µm (PM10) y sont enregistrées depuis le 26 octobre 2019. Cette note présente un premier bilan des niveaux de pollution enregistrés du 26 octobre au 26 novembre 2019.

Des conditions météorologiques propices à la dispersion des polluants

Les graphiques suivants représentent respectivement les roses de vents calculées du 26 octobre au 26 novembre 2019 et celle calculées spécifiquement pour les mois de novembre de 2000 à 2018



Du 26 octobre au 26 novembre 2019 et plus généralement en novembre, une prédominance des vents d'Ouest à Sud-Ouest modérés à forts est enregistrée à Angers. La température moyenne a été de 8.7 °C durant cette période et est conforme à la normale de novembre (8.5 °C). En revanche des pluies plus abondantes (119.4 mm +76 % par rapport à la normale) ont arrosé Angers. L'ensemble de ses conditions météorologiques (vents modérés à forts d'Ouest, température douce et pluviométrie particulièrement importante) sont propices à la dispersion des polluants dans l'air.

Concentrations en NO2 et PM10 au niveau du boulevard du Roi René

Les concentrations moyennes enregistrées boulevard du Roi René sont comparables et légèrement inférieures à celles mesurées sur le site de trafic du Boulevard V Hugo à Nantes. En revanche, hormis une élévation ponctuelle des concentrations en PM10 survenue le 27 octobre en fin d'après-midi, les niveaux de pointes (maxima horaires et journalière) demeurent inférieurs sur le site de trafic angevin.

Aucun dépassement des seuils d'information fixés respectivement à 200 µg/m³ en moyenne sur une heure pour le dioxyde d'azote et à 50 µg/m³ en moyenne journalière pour les PM10 n'a été enregistrées durant ce premier mois de mesure (cf. tableau suivant).

	NO2 – Bd Roi René	NO2 – Bd V Hugo (Nantes)	PM10 – Bd Roi René	PM10 – Bd V Hugo (Nantes)
Moyenne (µg/m ³)	30	35	16	18
Maximum horaire (µg/m ³)	102	123	158	65
Maximum journalier (µg/m ³)	49	70	28	42

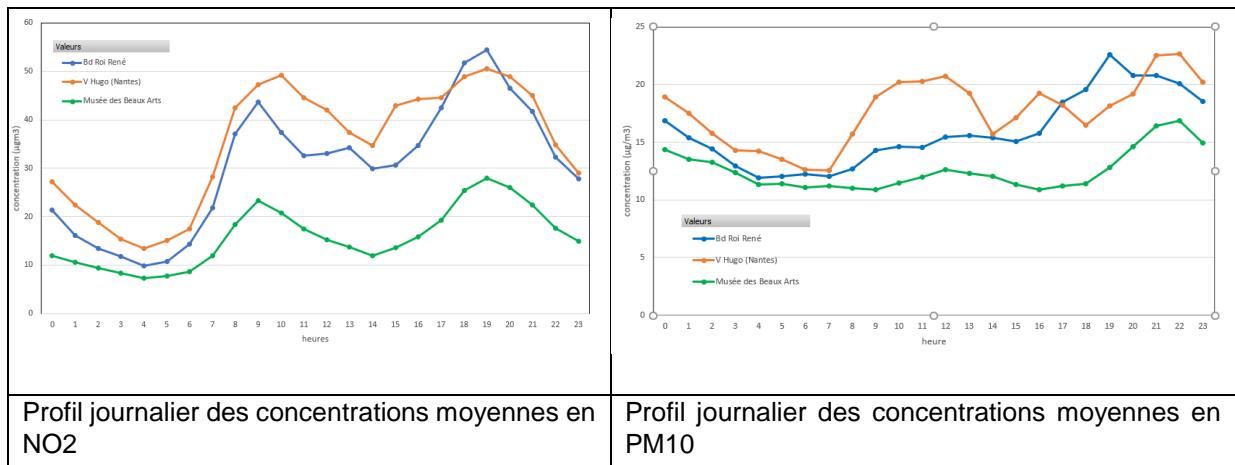
 : Pas de dépassement des seuils d'information

La concentration horaire maximale en PM10 a atteint 158 µg/m³ sur le site du boulevard du Roi René. Une telle élévation est survenue à une seule reprise le 27 octobre en fin d'après midi en lien avec des éventuelles émissions de poussières parasites. Elle n'est pas représentative des

concentrations de pointes habituellement mesurées. En effet, si l'on ne tient pas compte de cette élévation, le maximum horaire chute alors à 51 µg/m³.

Au niveau du boulevard du Roi René, l'évolution temporelle des concentrations au sein de la journée montre logiquement une influence des émissions routières sur les teneurs en NO₂ (présence d'une élévation le matin et en fin d'après-midi en lien avec le trafic domicile travail).

Cette influence est moins visible pour les PM₁₀, compte tenue de sources d'émissions plus variées (trafic routier, chauffage, agriculture) pour ce polluant.



Conclusions

Ce premier bilan réalisé à partir des concentrations en NO₂ et PM₁₀ enregistrées en novembre 2019 montre des niveaux moyens de pollution au niveau de la nouvelle station de trafic du boulevard du Roi René comparables à ceux du boulevard V Hugo à Nantes. Les niveaux de pointes restent quant à eux plus faibles sur le site angevin (hormis une élévation sporadique des teneurs en PM₁₀ le 27 octobre en fin d'après midi). Aucun dépassement des seuils d'informations n'est constaté. Ces conclusions méritent d'être consolidées sur une période plus longue intégrant des conditions météorologiques plus propices à l'accumulation des polluants dans l'air.